

**Agenda****Lundi 13 février** : pas de séance**Lundi 20 février 2017**

-15h : **Philippe TRAINAR**, conseiller du président de Scor : « *Comment assurer rapidement et durablement l'équilibre et l'équité de nos systèmes de retraite ?* ».

-17h30 : Fondation Éthique et Économie. Conférence d'**Angel GURRIA**, secrétaire général de l'OCDE, correspondant de l'Académie.

**Lundi 27 février 2017**

-9h-13h : second colloque sur l'enseignement de l'économie dans les lycées, proposé par la section Économie politique, Statistique et Finances (Grande salle).

-15h : **Jean-Michel BLANQUER**, directeur du groupe ESSEC, « *Comment revaloriser la filière professionnelle et l'apprentissage dans l'esprit des enseignants, des familles et des élèves ?* ».

- 18h : Conférence de **Julia KRISTEVA** : « *La culture européenne existe-t-elle ?* », présentée par **Chantal DELSOL** (Grande salle des séances).

**Mardi 28 février & mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017** : Colloque « Le sens de la vie » (Fondation Singer-Polignac), organisé par Edgardo CAROSELLA, en partenariat avec l'Académie.

**Lundi 6 mars 2017**

- 12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finance (salle 3).

-15h : **Guy VALLANCIEN**, membre de l'Académie nationale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie : « *Quelles réformes de notre système de santé pour assurer l'équilibre de l'assurance maladie sans affecter la qualité des soins ?* »

**Lundi 13 mars 2017**

-15h : **Jean-Marc DANIEL**, Professeur associé à l'ESCP Europe et directeur de rédaction de la revue *Sociétal* : « *Le paritarisme : un atout ou un handicap pour l'avenir ?* »

**Lundi 20 mars 2017**

-15h : **Agnès VERDIER-MOLINIÉ**, Directrice de l'Ifrap : « *Comment réduire le mille-feuilles territorial et les dépenses des collectivités locales ?* »

**Séance du lundi 6 février**

Le président **Michel Pébereau** a ouvert la séance par l'approbation du procès-verbal de la séance du lundi 30 janvier. Cinq ouvrages ont été déposés sur le bureau de l'Académie. **Bernard Bourgeois** a présenté les *Dernières conversations* du pape émérite **Benoît XVI** (Paris, Fayard, 2016, 288 p.). **Georges-Henri Soutou** a présenté deux ouvrages de son confrère **Thierry de Montbrial** : un recueil d'œuvres choisies publié par l'Academia Româna dans sa collection « Opere fundamentale » sous le titre *La pensée et l'action* (Bucarest, 2015, CXXIV-1588 p.) avec une introduction d'**Eugen Simion** (correspondant de l'Académie) et celui co-dirigé avec Thomas Gomart, *Notre intérêt national. Quelle politique étrangère pour la France ?* (Paris, Odile Jacob, 2017). **François Terré** a présenté *Droit et déontologie de la profession d'avocat*, collectif sous la direction de Bernard Beignier et Jean Villacèque (Issy-les-Moulineaux, Gazette du Palais, 2016, 687 p.), et **Yvon Gattaz** *Théorie générale du capital, de la croissance et de l'emploi* de Gilles Lecoindre (Issy-les-Moulineaux, Gualino/Lextenso Éditions, 2017, 112 p.), préfacé par Denis **Kessler**.

Le président a ensuite laissé la parole à **Christian Forestier**, que ses nombreuses responsabilités passées au sein de l'Éducation nationale (entre autres recteur, directeur de cabinet de Jack Lang ou encore président du Haut conseil d'évaluation de l'école) qualifiaient particulièrement pour répondre à la question : « Comment réduire drastiquement le nombre de jeunes Français qui sortent de notre système éducatif avec un niveau de formation très insuffisant ? ».

L'intervenant a commencé par dresser un bilan du système scolaire français tel qu'il ressort des résultats convergents des évaluations internationales. Leur principal enseignement est à l'heure actuelle une proportion de 20 % environ d'élèves en situation d'échec lourd à la fin de la scolarité obligatoire, faute d'une maîtrise satisfaisante du français et des mathématiques. Un chiffre qu'il a mis en corrélation avec les 25 % de jeunes (15-24 ans) au chômage, sachant que celui-ci frappe trois fois plus les non diplômés (15 % d'une classe d'âge) et deux fois plus les diplômés du secondaire (13 %) que ceux du supérieur. Aussi la priorité à donner à la maîtrise des compétences fondamentales (lire, écrire, compter) – et donc à l'école primaire – fait-elle aujourd'hui consensus, même si elle est encore loin d'être suivie d'effets. L'orateur a suggéré, à ce propos, quelques conseils de méthode : préserver le temps long des réformes scolaires de l'urgence politique ou s'appuyer sur les forces réformatrices – plus nombreuses qu'on ne le dit – au sein du système. Dans la mesure où il n'existe pas de « lois universelles de la réussite de tous », il a surtout préconisé le recours à des pratiques expérimentales, idéalement évaluées par une instance totalement indépendante de l'Éducation nationale. Christian Forestier a avancé, dans cet esprit, diverses pistes, certaines structurelles (comme le passage de la déconcentration à une véritable décentralisation ou l'autonomie accrue des établissements), d'autres davantage pédagogiques (comme la formation continue des maîtres, une transition progressive de l'école au collège ou la prise en compte des apports des sciences cognitives, par exemple dans l'apprentissage de la lecture). Mises en œuvre dans un climat de confiance, elles pourraient permettre de réduire en une dizaine d'années le taux de jeunes sans diplôme, « grande cause nationale », en même temps que devrait être poursuivie la professionnalisation des enseignements au-delà de la scolarité obligatoire.

À l'issue de sa communication, **Christian Forestier** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **Yvon Gattaz**, **Jean-Robert Pitte**, **Haïm Korsia**, **Rémi Brague**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **André Vacheron**, **Mireille Delmas-Marty**, **Chantal Delsol**, **George de Menil** et **François d'Orcival**.

## Entretiens de l'Académie

- La première partie du colloque « L'enseignement de l'économie dans les lycées », organisée le 30 janvier, continue de faire parler d'elle dans la presse. Parmi les réactions, on signalera notamment le billet de Jean-Claude Lewandowski « Enseigner l'économie, un enjeu démocratique », sur son blog « Focus Campus. Les métamorphoses de l'enseignement supérieur » (<http://focuscampus.blog.lemonde.fr>), qui se distingue par son traitement serein et pondéré (mise en ligne le 2 février). Sans cacher les débats qui entourent l'initiative de l'Académie, il souligne l'actualité de la réflexion engagée. « En matière d'économie, la France n'a pas à rougir, et dispose d'institutions et de chercheurs de très haut niveau. Hélas, ces réussites sont un peu l'arbre qui cache la forêt. Car pour ce qui est du niveau moyen de la population [...], force est de constater que la France ne brille guère par ses compétences en économie. [...] Aussi faut-il regarder avec attention le débat qui s'engage ces jours-ci sur l'enseignement de l'économie au lycée. L'Académie des sciences morales et politiques, rattachée à l'Institut de France et présidée par **Michel Pébereau**, ancien patron de BNP-Paribas, vient en effet de présenter son analyse des manuels de sciences économiques et sociales (SES) au lycée. [...] En réalité, le sujet dépasse de beaucoup le seul cadre de l'enseignement secondaire et de ses programmes. Il est en effet urgent de développer l'enseignement de l'économie et des SES, à tous les niveaux, afin de permettre à tous d'acquérir un minimum de "culture économique" [...] parce qu'un minimum de compréhension des mécanismes économiques apparaît indispensable pour tout citoyen désireux d'effectuer des choix motivés et raisonnés. [...] Loin d'être anecdotique, l'enseignement de l'économie apparaît donc comme un enjeu démocratique majeur. »

## Dans la presse et sur les ondes

- **Chantal Delsol** et **Mireille Delmas-Marty** ont participé aux rencontres « L'année vue par la philosophie » organisées le 28 janvier à l'université Paris-Sorbonne, en partenariat avec *Philosophie Magazine* et *La Croix*. Les débats ont été retransmis dans l'émission « Les Chemins de la philosophie » d'Adèle Van Reeth sur France Culture du 30 janvier au 3 février. « Le populisme est-il inévitable ? » était le titre de la table ronde à laquelle était conviée Chantal Delsol en compagnie de Marc Crépon et Raphaël Enthoven (émission du 30 janvier). Refusant les interprétations qui réduisent ce phénomène à des explications uniquement économiques, la philosophe a proposé de le définir par la revendication de particularités (le pays, la famille) et un « désir d'enracinement » en réaction à un mouvement vers l'émancipation ressenti comme excessif et profitant aux seules élites. Mireille Delmas-Marty était invitée, de son côté, à répondre à la question : « À quoi servent les frontières ? » aux côtés de Gérard-François Dumont et Michel Agier (émission du 1<sup>er</sup> février). D'un point de vue juridique, a-t-elle argumenté, le mot-clé n'est pas le territoire mais le territoire, autour duquel les États ont construit leur souveraineté. Ainsi le droit international a-t-il longtemps reposé sur le principe de territorialité. Cette situation est néanmoins brouillée par la mondialisation, à la faveur de laquelle des activités humaines se développent en dehors de tout rattachement à un territoire, par exemple sur Internet. L'interdépendance des États est devenu un fait irréversible, en même temps que se diffuse dans les mentalités un sentiment de multiples appartenances. Dans ce contexte, Mireille Delmas-Marty a proposé de considérer les frontières, selon l'expression d'Édouard Glissant, comme une « invitation à goûter les différences », à l'image de sa conception d'un droit commun différencié, commun par ses principes et ses objectifs mais différencié en fonction des réalités propres à chaque État.

- **Mireille Delmas-Marty** est également intervenue à la deuxième édition de la « Nuit des Idées » du ministère des Affaires étrangères et européennes sur le thème « Un monde commun », le jeudi 26 janvier au Quai d'Orsay. Elle a donné à cette occasion un entretien à Caroline de Camaret sur France 24, au cours de laquelle elle a abordé quelques-uns des thèmes de son dernier ouvrage, *Aux quatre vents du monde*, réitérant son invitation à libérer les « forces imaginantes du droit » face aux défis de la mondialisation.

- « **Le cardinal Etchegaray** revient en France », nous apprend Claire Lesegretain dans *La Croix* du 1<sup>er</sup> février : « L'ancien président des dicastères romains Cor unum et Justice et Paix a décidé de revenir dans son Pays basque natal et de s'installer dans une maison de retraite à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques). » L'article rappelle la carrière du prélat, en France puis à Rome, où il fut un « collaborateur majeur du pape Jean-Paul II », qui l'employa à plusieurs reprises comme envoyé spécial. Il a salué, avant son départ, le pape François et le pape émérite **Benoît XVI**.

- **Chantal Delsol** a rendu compte du livre de Bérénice Levet, *Le Crépuscule des idoles progressistes*, chez Stock (« Une génération sans testament », *Valeurs actuelles*, 2 février 2017). Extraits : « Tous les humains, quels que soient le temps et le lieu, ont besoin pour grandir de se voir proposer un monde, un ensemble de significations cohérentes sur lesquelles ils pourront construire leur propre vie intellectuelle, culturelle, spirituelle. En Occident, les éducateurs proposent un monde en même temps que la liberté qui permettra de le critiquer et même parfois de le nier. Mais rien ne légitime que la transmission n'ait pas lieu, que toute signification soit réduite au néant pour soi-disant ouvrir la voie à la liberté. [...] Ce que Bérénice Levet reproche à notre génération, c'est d'avoir ignoré volontairement le sens commun au profit de son idéologie, et d'avoir utilisé ses propres enfants en objets d'expérience de ses folles théories. »

## À lire

**Rémi Brague** a contribué aux actes de l'Académie d'éducation et d'études sociales pour l'année 2015-2016, *Transmettre l'essentiel* (Paris, Lethielleux, 2016). Intitulée « L'impasse du relativisme », sa communication (p. 43-69) propose une clarification de ce concept, en même temps qu'il analyse les raisons pour lesquelles il est favorablement reçu dans toute une partie de l'opinion. « Notre réponse au relativisme, conclut-il, doit être un certain absolutisme. Mais peut-être pas n'importe quel absolu, non pas l'absolu qui absorberait tout ce qui n'est pas lui. Mais l'absolu créateur, celui qui pose dans l'être, par amour, ce qui n'est pas lui. »

## À savoir

**Jean Baechler** est intervenu le 5 février à la Rencontre internationale du dialogue interreligieux au Bénin, pour une communication intitulée : « Vivre ensemble, le point de vue d'un sociologue ».